

Après l'abandon de l'EPRA, SOPHIA cédée à un groupe privé ?

La liquidation de la banque de programme EPRA, à laquelle participait la puissance publique, a choqué les radios associatives qui en étaient partie prenante et qui restent en attente de la suite qui leur avait été promise par le gouvernement. Aujourd'hui, c'est au tour de la banque publique de programmes « Sophia » (Groupe Radio France) d'affronter une crise majeure. Le Groupe Radio France aurait décidé de s'en séparer, cédant cette activité à un groupe privé.

Le Syndicat national des Radios Libres (SNRL), organisation professionnelle des radios locales associatives, a saisi par courrier la Ministre de la Culture et de la Communication, le Président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, et a demandé formellement à Mathieu Gallet, Président du Groupe radio France, une concertation associant l'ensemble des parties prenantes.

Dans sa saisine des autorités de tutelle, le SNRL s'étonne de la rapidité avec laquelle cette cession semble être exécutée, et de l'absence de concertation avec les éditeurs locaux bénéficiaires des services rendus par Sophia.

Selon le SNRL, cette décision n'a pas été soumise à l'avis du législateur, ni à celui du régulateur, et soulève une question politique essentielle. Quelques mois après les attentats de janvier, après les nombreux débats sur l'indépendance de l'information et la pluralité des éditeurs qui les ont suivis, le gouvernement peut-il accepter de priver plusieurs dizaines de stations de radios locales d'une banque de programmes -notamment d'information- publique ? Une telle décision touche pourtant aux fondamentaux de l'information et de l'édition audiovisuelle : le pluralisme, l'équilibre et, ici, la complémentarité entre service public et éditeurs locaux, à l'origine de Sophia et de son cahier des charges.

Selon le Président du syndicat, Emmanuel Boutterin « ***Nous partageons le constat que l'offre proposée par Sophia mérite d'être repensée, son fonctionnement optimisé, sa gouvernance ouverte aux éditeurs clients, mais nous sommes attachés à un principe : l'information mutualisée sur les antennes locales des radios associatives et commerciales ne peut être laissée entre les mains d'un ou deux acteurs privés, le service public ayant incontestablement un rôle à jouer*** ».

Le SNRL est le plus important syndicat de radios en France en nombre d'entreprises affiliées. Le secteur associatif de la radiodiffusion qu'il représente, emploie près de 2500 salariés, dont près de 500 journalistes professionnels, et regroupe plusieurs dizaines de milliers de bénévoles.

Merci de relayer l'information et de nous en tenir informés.

Contact presse :

Pierre Montel - 06 62 92 65 21
communication@snrl.fr